

SORTIE DU CONFINEMENT REOUVERTURE DE NOS EGLISES POUR LES CELEBRATIONS

Par suite de la décision du Conseil d'État, le Premier ministre a signé un décret concernant la liberté des cultes. Nous allons donc pouvoir ouvrir nos églises à la célébration publique de la messe et des sacrements. Cette nouvelle est une grande joie pour nous tous. **NOUS ALLONS COMMENCER LES MESSES À LA CATHÉDRALE, À PARTIR DU SAMEDI 30 MAI.** Mais attention, nous portons une responsabilité, celle de respecter ce qui nous est demandé sur le plan sanitaire.

Tous ensemble nous devons mettre en œuvre les consignes sanitaires nécessaires et, en premier lieu, la distanciation physique. Plusieurs points sont très importants pour respecter ces consignes :

1. Il est important de respecter la distanciation physique. Pour respecter ces conditions sanitaires, **le nombre de places disponibles dans la Cathédrale N.D. de Nazareth à Vaison s'élèvera à 90 personnes et pas plus !** Pour cela, nous allons programmer deux messes anticipées de Pentecôte le samedi soir 30 mai : à 17 heures, Messe des Familles, et 18h30 Messe. Pour le dimanche de Pentecôte 31 mai, deux messes également : à 9h30, puis à 11 heures, messe des Familles. Chacun pourra ainsi choisir la sienne. Soyez sages et « flexibles » - **Venez 15- 20 minutes par avance et ne venez pas tous samedi à 18h30, ou à 11 heures dimanche, car dès que nous atteindrons le nombre de 90 personnes, l'accès sera interdit sans exception.**

2. Entrée et sortie différentes. Dans la Cathédrale N.D. de Nazareth à Vaison, l'entrée sera possible uniquement par la porte côté sud (en face de l'école Jules Ferry) et la sortie s'effectuera par la porte principale.

3. Une ou plusieurs personnes seront installées à l'entrée, au point d'accueil, avec du gel hydroalcoolique, et vous conduiront à vos places. Les parents, leurs enfants et les personnes vivants sous le même toit peuvent être placés sur un même rang.

4. MASQUE : conformément au décret paru aujourd'hui 23 mai 2020, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE pour tous les fidèles. Pour les ministres se déplaçant dans l'Église aussi, sauf durant leur présence dans le chœur pendant la célébration. Pour la communion, vous devrez garder votre masque. Au moment de la communion, la décision revient au ministre du culte de porter une visière ou non.

5. La quête : deux solutions peuvent vous être proposées. A) Les quêteurs portant gants et masques, avec des paniers munis d'un manche, passent devant chaque rangée. Il est absolument impossible de passer le panier de l'un à l'autre ! B) Il vous sera demandé de déposer votre offrande dans le panier tenu à la sortie par les paroissiens quêteurs.

6. La communion eucharistique : dans la Cathédrale, sous forme de la procession ; dans d'autres églises, la distribution sur place est aussi possible... les consignes sanitaires sont à respecter et elles seront rappelées à chaque messe (désinfection des mains avant et après la communion, port du masque obligatoire, on l'enlève uniquement pour consommer le corps du Christ, communion uniquement sur les mains bien à plat pour éviter le risque de toucher la main du prêtre). La procession de la communion commencera par les derniers bancs, par la nef centrale et retour par les nefs de sud et du nord comme d'habitude. Aucun autre déplacement durant la célébration n'est autorisé, sauf les cas d'urgence.

7. Nous vous prions de venir (si c'est possible) avec un mouchoir ou une gaze et un gel hydroalcoolique pour nettoyer votre place en partant.

8. Vous trouverez les feuilles de chants et l'Echo de Saint Quenin à vos places. **Il est obligatoire de les emporter avec vous.**